

**Objet : RS - Attribution de subventions à la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro**

- date de convocation le 31 octobre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi sept novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 52

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Vincent Miguet
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Cyrille Causse
<b>Challes-les-Eaux</b>	James Hallay - Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinck - Sylvie Koska - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Franck Morat
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Frédéric Bret - Chantal Giorda
<b>La Thuile</b>	Jean-François Poitou
<b>Le Châtelard</b>	Vincent Boulnois
<b>Le Noyer</b>	
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Valentin Hachet
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1  
Eric Delhommeau

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 20

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Michel Camoz à Alain Caraco - de Jean-Pierre Casazza à Gaëtan Pauchet - de Corinne Charles à Franck Morat - de Aloïs Chassot à Philippe Cordier - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Christelle Favetta-Sieyes à Jocelyne Gougou - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Serge Tichkiewitch - de Alexandre Gennaro à Grégory Basin - de Martine Lambert à Chantal Giorda - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Micheline Myard-Dalmais à Florence Bourgeois - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Sophie Bourgade - de Farid Rezzak à Marie Bénévise - de Alain Thieffinat à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Sylvie Koska - de Céline Vernaz à Luc Berthoud - de Philippe Vuillermet à Martin Noblecourt

- conseillers excusés : 10

Stéphane Bochet - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Sara Rotelli - Walter Sartori - Alain Saurel - Thierry Tournier - Jean-Maurice Venturini

## GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

# Conseil communautaire du 07 novembre 2024

délibération n° 197-24 C

objet **RS - Attribution de subventions à la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro**

Jean-Benoît Cerino, vice-président chargé des grands équipements, des relations avec les clubs sportifs et de la participation citoyenne, indique que des événements d'envergure à dominante sportive ou économique se tenant sur le territoire de l'agglomération contribuent au rayonnement de l'agglomération.

La SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro a déposé une demande de subvention auprès de la Ville de Chambéry, de Grand Chambéry, du Département de la Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour les 2 matchs internationaux accueillis au Chambéry Savoie Stadium le 16 novembre 2024, à savoir Japon/Uruguay et Tonga/Etats-Unis.

Dans le même temps, il est également proposé le versement de la subvention annuelle, en une fois pour faciliter la trésorerie du club, à la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro dans le cadre du dispositif « sport et rayonnement » pour la saison 2024/2025.

Le versement de subventions à des clubs professionnels s'effectue uniquement dans le cadre de missions d'intérêt général. La convention correspondante pour la saison 2024/2025 est jointe à la présente délibération.

Il est donc proposé d'allouer les subventions suivantes à la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro :

	Versé en 2023	Proposé	Observations
<b>SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro</b>	27 800 €	27 800 €	Pour la saison sportive 2024/2025 dans le cadre du dispositif « sport et rayonnement »
<b>SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro</b>		15 000 €	Pour l'organisation des matchs internationaux du 16 novembre 2024
	<b>TOTAL</b>	<b>42 800 €</b>	

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** la délibération n° 093-07 C du Conseil communautaire du 28 juin 2007 approuvant le dispositif « sport et rayonnement », notamment son volet événements exceptionnels, modifiée par les délibérations n° 029-10 C du 8 avril 2010 et n° 101-13 C du 26 septembre 2013, ainsi que la note d'information au Bureau du 16 février 2012,

**Vu** l'avis de la commission grands équipements, relations avec les clubs sportifs et participation citoyenne du 16 octobre 2024,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : d'approuver** le versement des subventions pour un montant de 42 800 € réparties selon la proposition ci-dessus,

**Article 2 : d'autoriser** le président ou son représentant à signer la convention à intervenir.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **197-24 C**

Objet de l'acte :	RS - Attribution de subventions à la SARL SOC Rugby Savoie Mont-Blanc Pro
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	07 novembre 2024
Annexe(s) :	convention

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20241107-lmc1H32472H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H32472H1

Date de transmission en Préfecture :	14 novembre 2024
Date de réception en Préfecture :	14 novembre 2024
Date de publication sur le site internet:	jeudi 14 novembre 2024